



Communauté de Communes Nord Limagne

Charte paysagère et architecturale du Nord Limagne

II – PROJET

A – Fiches conseils



ARTICULATION DU DOCUMENT ET PLAN

Le diagnostic, première étape de la Charte Paysagère et Architecturale de la Communauté de Communes Nord Limagne, validé par le Conseil Communautaire du 29 novembre 2002, avait mis en évidence les points forts et les faiblesses du territoire : ainsi la diversité et la richesse du bâti vernaculaire ou l'harmonie du paysage, ou encore un recul général de la végétation et des difficultés à insérer les constructions nouvelles.

Ce projet, deuxième document de la Charte, offre un programme destiné à promouvoir les points forts du territoire et à infléchir les tendances négatives, en matière de paysage et d'architecture.

Des axes de travail ont donc été définis au cours de réunions régulières avec les élus (décembre 2002, janvier et février 2003), définis également grâce à leurs réponses à un questionnaire ciblé, définis enfin en relation avec les organisme compétents.

Tous souhaitaient un texte clair et simple. Pour aller le plus possible dans ce sens, il a été décidé d'utiliser uniquement des **fiches** :

- A. Les unes dites « **Informations-Préconisations** » constituent la première partie du document. Ordonnées dans six grandes rubriques, elles donnent les orientations en matière de Planification, Espaces Publics, Bâti, Plantations, Eau et Axes de Circulation. Elles balayent l'ensemble des thèmes à prendre en compte. Elles sont au nombre de 16.
- B. Les fiches dites « **Actions** », regroupées dans une deuxième partie, correspondent à des actions concrètes à mener. Certaines de ces actions ont été jugées prioritaires, soit qu'elles étaient vite lisibles, soit qu'elles permettaient de sensibiliser rapidement les habitants. Ensemble, elles s'inscrivent dans une démarche globale qui se veut dynamique. D'autres s'inscrivent dans une perspective à plus long terme (tel le recensement des chemins). Elles sont au nombre de 21.

1 / PLANIFICATION

| | Page |
|--|------|
| Fiche n° 1- Documents d'urbanisme | 4 |
| 2- Zones susceptibles de recevoir des constructions nouvelles d'un point de vue paysager | 5 |
| 3- Une étude de programmation préalable : le Plan d'Aménagement de Bourg | 9 |

2/ ESPACES PUBLICS

| | |
|---------------------------|----|
| 4- Orientations | 11 |
| 5- Les traitements du sol | 13 |
| 6- Le mobilier urbain | 17 |

3/ BATI

| | |
|---|----|
| 7- L'architecture vernaculaire : typologie et matériaux | 23 |
| 8- L'architecture vernaculaire : restauration | 26 |
| 9- Habitations nouvelles | 31 |
| 10- Bâtiments agricoles et industriels | 33 |

4/ PLANTATIONS

| | |
|--|----|
| 11- Aménagement paysager des espaces publics | 37 |
| 12- Arbres d'alignements et isolés | 38 |
| 13- Les haies : leur rôle, les différents types, les choix d'espèces, conseils pratiques | 40 |
| 14- Le fleurissement : choix d'espèces, cas particuliers (bourg, rocailles et murets, talus) | 49 |

5/ EAU

| | |
|--|----|
| 15- Redécouverte d'un potentiel oublié | 55 |
|--|----|

6/ AXES DE CIRCULATION

| | |
|------------------|----|
| 16- Orientations | 56 |
| Cartes | 58 |